

Stéphane PINON

Né le 21 juin 1971 à Blois (41)

Marié, 2 enfants.

Université de La Rochelle, membre du Cercop de Montpellier

Adresse professionnelle : UFR Droit, 45 rue de Vaux de Foletier, 17 024 La Rochelle cedex.

Adresse électronique : stephane.pinon@univ-lr.fr / ou stephane.pinon@univ-paris1.fr

Bilingue français-espagnol ; niveau anglais courant.

I. Carrière professionnelle

1. Affectations

- Université de La Rochelle depuis le 1^{er} sept. 2009.
- Université de Cergy-Pontoise du 1^{er} sept. 2003 au 31 août 2009.

2. Parcours

- Février 2017 : « qualifié » aux fonctions de *Professeur des universités*
 - 2007 et 2013 : « sous-admissible » au concours de l'Agrégation.
 - 2009 : *Habilitation à diriger des recherches*
- Travaux : « Fixité et mutations de la doctrine constitutionnelle française ».
Soutenue le 30 avril 2009 à l'Université de Cergy-Pontoise.
- Sept. 2003 : Recruté comme *Maître de conférences* à l'Université de Cergy-Pontoise.
 - Février 2003 : « qualifié » aux fonctions de *Maître de conférences de droit public*.
 - 2002 : *Doctorat en droit public*

Thèse : « Les réformistes constitutionnels des années trente. Aux origines de la V^e République ». Soutenue le 7 décembre 2002 à l'Université François Rabelais de Tours, 1^{er} prix de l'Assemblée nationale. Publiée en 2003 aux éditions Lgdj, bibliothèque constitutionnelle et de science politique, tome 114.

3. Groupes de recherches

- Membre du CERCOP de l'Université de Montpellier 1 (depuis le 1^{er} septembre 2014).
- Membre du Centro de Investigación de Derecho Constitucional Peter Häberle (depuis 2011).
- Membre de l'Institut Pierre Pesatore de l'Université de La Rochelle (2009-2014).
- Membre du Centre de philosophie juridique et politique de Cergy-Pontoise, dirigé par Carlos Miguel Herrera (2002-2009).

II. Publications scientifiques :

1. Ouvrages publiés depuis 2013 :

4. *Le pouvoir constituant au XXI^e siècle*, Ed. Institut Universitaire Varenne, coll. Colloques et Essais, juillet 2017, 234 p. (Actes du Congrès international organisé à Montpellier le 13 mai 2016). Sous la direction de F. Balaguer Callejón, A. Viala et S. Pinon.

Contribution personnelle : « La participation directe du peuple au pouvoir constituant. Regards sur le droit étranger », pp. 183-214.

3. *Les régimes constitutionnels dans l'Union européenne. Italie, Allemagne, Portugal, Espagne*, Editions Larcier, coll. Manuels, octobre 2015, 446 p.

2. *Le droit constitutionnel européen à l'épreuve de la crise économique et démocratique de l'Europe*, Editions Institut Universitaire Varenne, coll. Colloques et Essais, sept. 2015, 268 p. (Actes du Congrès international organisé à Montpellier les 12-13 décembre 2013). Sous la direction de F. Balaguer Callejón, A. Viala et S. Pinon.

Contribution personnelle : « L'éclosion d'un "fédéralisme exécutif" au sein de l'Union. Les réponses du droit constitutionnel ».

1. *Maurice Deslandres et le droit constitutionnel. Un itinéraire*, Editions Universitaires de Dijon, coll. Institutions, nov. 2013, 194 p.

2. Ouvrages en préparation :

5. *Les régimes constitutionnels dans l'Union européenne. Italie, Allemagne, Portugal, Espagne*. Ecriture de la 2nde édition en cours (éd. Larcier, coll. Manuels).

3. Principaux articles publiés depuis 2013 :

(En plus des « 2 » contributions précitées dans les ouvrages collectifs. Et sans intégrer les recensions ou traductions)

10. « Las respuestas de la norma constitucional francesa ante el problema de la exclusión social », in R.Y. Quintanilla Navarro (dir.), *La exclusión social : estudio comparado desde la perspectiva jurídica laboral y constitucional*, ed. Dykinson, coll. Ciencias Jurídicas y Sociales, juin 2018, pp. 305-316.

9. « Les deux formes de gouvernement – par A. Esmein », in J. Bénetti, P. Égéa, X. Magnon, W. Mastor (dir.), *Les grands discours de la culture juridique*, Dalloz, coll. Grands discours, 2017, pp. 570-579.

8. « La Charte et les juges espagnols », in L. Burgogue-Larsen (dir.), *La Charte des droits fondamentaux saisie par les juges en Europe*, Ed. Pédone, coll. Cahiers européens, n°10, 2017, pp. 277-303. Article co-écrit avec A. Aguilar Calahorro.

7. « Les visages cachés du constitutionnalisme global », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°108, décembre 2016, pp. 927-938.

6. « Itinéraire du couple démocratie et référendum dans l'espace européen », *Percorsi costituzionali*, Rome, n°1-2/2016, pp. 209-231.

5. « Le déficit démocratique de l'Union européenne : mais quel déficit ? », in F. Lanchester (dir.), *Parlamenti nazionali e Unione Europea nella governance multilivello*, ed. Giuffrè, coll. Quaderni di Nomos, fév. 2016, pp. 537-553.

4. « Los retos del derecho constitucional global », *Revista Mexicana Statum Reí Romanae de Derecho Administrativo*, n°4-2015, pp. 128-141.

3. « Le statut du Président de la République : quelle loi organique pour l'article 68 de la Constitution ? », *revue Constitutions*, n°3, juillet-sept. 2013, pp. 358-366.

2. « Crise économique européenne et crise institutionnelle à tous les étages », *Revue de l'Union Européenne*, n°567, avril 2013, pp. 218-230.

1. « Los principales ejes del reformismo constitucional de León Duguit », in A. Matilla Correa, L. Gerardo Rodriguez Lozano (dir.), *Ensayos de Derecho Público, en conmemoración del sesquicenario del natalicio de León Duguit*, Instituto de Investigaciones Jurídicas, Mexico, éd. Librería Cerda, 2013, pp. 631-652.

4. Articles à paraître ou en préparation :

13. « Le droit constitutionnel européen saisi par le primat économique », article à paraître, n°1-2019 in la *Revista Europea de Derechos Fundamentales*.

12. « La justice constitutionnelle au Portugal, la France comme contre-modèle ? », *Mélanges Dominique Rousseau*, « *Constitution et démocratie(s)* », éd. Lextenso, 2019.

III. Collaborations nationales et internationales depuis 2013

- À partir de 2019, Séminaire à l'Université catholique de Porto Alegre, Brésil, *El pluralismo jurídico y la protección de las minorías en la doctrina constitucional francesa*. Ecole doctorale dirigée par Ingo Wolfgang Sarlet.
- À partir de 2019, avec l'Université de Murcia, membre du projet de recherche financé par la Communauté autonome, *Transparencia, buen gobierno, ética pública y regeneración del sistema constitucional* (dir. Francisco Manuel García Costa).
- Depuis 2017, Séminaire à l'Université de Catanzaro, « *Constitution et démocratie dans l'Union Européenne. Questions sur le droit constitutionnel supranational* ». Ecole doctorale de Théorie du droit dir. par Massimo La Torre.
- Depuis 2016 avec l'Université Juan Carlos de Madrid, membre du projet de recherche financé par le Ministère de l'Economie espagnol, *Los instrumentos jurídicos-laborales contra la exclusión social en el marco del Estado social y democrático de derecho* (dir. R. Y. Quintanilla Navarro et O. Mateos de Cabo).
- Depuis 2016 avec l'Université de Granada, membre du projet de recherche national financé par le Ministère de l'économie espagnol, *Los Derechos Fundamentales ante las crisis económicas y de seguridad en un marco constitucional fragmentado* (dir. Enrique Guillén López).
- Depuis 2015, Séminaire en anglais à l'Université de Lisbonne « *Comparative View of the Rule of Law and Democracy in Europe* ». Erasmus Relations internationales, dir. par V. Pereira da Silva. Séminaire sur le même thème dans le DU de « Philosophie du droit » de l'Université de Montpellier, dir. par A. Viala (de 2015 à 2017).
- Depuis 2015 avec l'Université Paris I-Sorbonne, responsable du cours « d'Espagnol juridique » au CAVEJ en Licence 2, *El nuevo constitucionalismo latinoamericano*.
- De 2015 à 2017, « Expert » hispanophone en Droit constitutionnel pour les « Amériques et Caraïbes », Ministère de la Justice français, Service affaires internationales.
- De 2012 à 2015, Séminaire en espagnol, Université de Grenada, « *El derecho constitucional francés ante el derecho de la UE* », Master de Derecho constitucional europeo dir. par F. Balaguer Callejón.